

26 avr 2013 -17:21

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2013

## Prolongation des plans stratégiques de sécurité et de prévention et des dispositifs Gardiens de la paix

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à prolonger jusqu'au 31 décembre 2013 les plans stratégiques de sécurité et de prévention et les dispositifs Gardiens de la paix.

Les crédits financiers afférents aux dispositifs Gardiens de la paix sont aussi prolongés d'un an. Ces dispositifs sont intégrés dans les plans stratégiques de sécurité et de prévention. Les priorités existantes et le système de financement sont maintenus.

Les plans stratégiques de sécurité et de prévention et les dispositifs Gardiens de la paix sont des instruments visant à mener, sur le plan communal, une politique de prévention et de sécurité intégrée.

*Projet d'arrêté royal relatif à la prolongation 2013 des plans stratégiques de sécurité et de prévention 2007-2010 et des dispositifs Gardiens de la paix*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13  
<http://www.milquet.belgium.be>